**MAIRIE de POILLEY**
**2 rue du Pas au Loup**
**35420 POILLEY**
***Tél : 02/99/95/13/8***
***Email : mairie@poilley.bzh***

Envoyé en préfecture le 13/04/2026
Reçu en préfecture le 13/04/2026
Publié le
ID : 035-213502305-20260409-20260409_06-DE

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

| Nombre de conseillers | |
|---|---|
| En exercices | 11 |
| Présents | 11 |
| Exprimés | 11 |

L'an deux mil vingt-six le 9 Avril à 20 heures **00 le Conseil Municipal de la Commune de Poilley dûment convoqué, s'est réuni à la salle de la mairie, 2 rue du Pas au Loup, sous la présidence** de Madame BANNIER Mairesse.
Date de convocation du Conseil Municipal : 01/04/2026
**Membres Présents** : Mme BANNIER Anne, Mairesse, M. COUSIN Edmond, Mme GERMAIN Jocelyne, M. BOUFFORT Frédéric adjoints, Mme PANISSIER Céline, M. GUIDEVAUX William, Mme BRAULT Maryline, M. MENARD Louis-Pierre, Mme KERAUDREN Florine, M BARBEDETTE Gérard, Mme SCELLES Géraldine.

**Excusé (es)/ Absent (es) :**
**Secrétaire de séance** :

| Réf : | **20260409_ 06** | **Délibération Désignation d'un.e représentant.e communal pour le Syndicat Départemental d'Energie 35** |
|---|---|---|

Le SDE35 est administré par un comité syndical composé de délégués élus qui participeront aux instances (bureau, commissions, comité syndical) : une partie des délégués est issue des communes, l'autre partie est directement nommée par les EPCI.
Les délégués du comité syndical issus des communes sont élus en début de mandat par les **représentants communaux**, réunis par collèges géographiques répartis par Pays.

Suite à l'élection du 15 mars 2026 et à l'installation du conseil municipal le 20 mars 2026, conformément à l'article L 5211-8 du Code Général des Collectivités Territoriales, dans chaque commune, le **représentant communal** est désigné par délibération du conseil municipal : il participe à l'élection des délégués syndicaux en début de mandat, a accès aux formations, aux rencontres thématiques ou territoriales organisées par le SDE35. Il n'a pas de rôle décisionnel au sein de la gouvernance du SDE35 mais est le référent des affaires liées au SDE35 pour la commune, il sera donc en lien régulier avec le SDE35 au cours du mandat.

Sont candidats au poste de titulaire :
Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 11
À déduire *(bulletins blancs)* :
Nombre de suffrages exprimés : 11
Majorité absolue : 6

Ont obtenu pour être membres titulaires :
M. M. COUSIN Edmond 11 voix

M. M. COUSIN Edmonda été proclamé (e) délégué(e) communal(e) au syndicat Départemental d'Energie 35
Ainsi fait et délibéré les jour, mois an que dessus

Pour copie conforme.

Anne Bannier
Mairesse

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le : 13/04/2026
Et publication du :

MAIRIE DE POILLEY (Ille & Vilaine)